

CFA de l'académie de Versailles

BAC PRO OPTIQUE LUNETTERIE

UFA Léonard de Vinci - 4 Avenue Georges Pompidou 92300 Levallois-Perret

OBJECTIFS

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Optique lunetterie » est un salarié qui intervient à des degrés différents de responsabilité dans trois domaines principaux d'activité :

- Technique (autonomie et responsabilité large) ;
- Vision (limitée aux premières étapes de l'analyse de la vision) ;
- Économique (participation à la gestion administrative et commerciale).

Il exerce son activité individuellement ou au sein d'une équipe dans le respect des règles professionnelles et des conditions d'environnement, de santé et de sécurité au travail.

Emplois concernés :

Les appellations les plus courantes sont :

- Monteur, vendeur, monteur-vendeur ;
- Responsable d'atelier.

Place dans l'organisation de l'entreprise :

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Optique Lunetterie » exerce son activité sous l'autorité et l'encadrement de :

- Un opticien diplômé dans le contexte d'une activité commerciale de délivrance de produits d'optique lunetterie de détail ;
- Un responsable hiérarchique direct dans les autres situations professionnelles.

CONTENU

Enseignements professionnels :

- La réalisation des analyses préalables aux examens de vue
- La réalisation et le contrôle des équipements
- La gestion administrative et commerciale d'un magasin

Enseignements généraux :

- Économie gestion
- PSE
- Arts appliqués
- Langue vivante
- Français
- Histoire-Géographie
- Enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 1350 h

DATES

Date de début : 02 septembre 2025

Date de fin : 28 août 2027

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (ex V)

Après la 3ème ou après un BEP, voire un CAP (ex : BEP MPMI).

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
Bac pro optique lunetterie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier et entretien

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le diplômé peut trouver un emploi dans des magasins d'optique, et dans des entreprises qui fabriquent ou distribuent des produits destinés aux professionnels de la vision.

Le bac pro a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

Exemple(s) de formation(s) :

- BTS opticien lunetier

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Deuxième et dernière année en apprentissage.

[Fiche RNCP 38456](#)

Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième ou troisième année, en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Commerce, marketing
- Services commerces proximité

CONTACT

Mme Cyrille Marekwica

Téléphone : 01.41.05.12.24

Email : cyrille.marekwica@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

MIXITÉ DE PUBLIC

Formation proposée en mixité de public : scolaires et apprentis.

